



En cas d'incidents sur le réseau électrique, **consignes à respecter**

- Ne jamais toucher à des fils tombés à terre
- Signaler toute situation dangereuse au Dépannage 24h/24 et 7j/7 (fils électriques trop bas ou à terre poteaux endommagés...)
- Ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique
- Respecter les zones de danger balisées

09 726 750 23

N° DE DEPARTEMENT

Enedis Panne et Interruption

Suivez en temps réel les coupures sur votre commune, avec des informations sur leurs origines mais aussi les numéros à joindre et la possibilité de signaler de nouvelles coupures





Groupes électrogènes

Adoptez les bons gestes de sécurité



Pour connaître les modalités de branchement de votre groupe électrogène, il est important de faire appel à un **électricien**.

Consultez les guides des normes ute c15-400 et ute c15-401 disponibles sur le site internet de l'association française de normalisation afnor.org.

www.tension-attention.fr

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.



Enedis, 34 place des Corolles - 92079 Paris La Défense - enedis.fr
SA à directeur et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 euros - R.C.S. Nanterre 444 608 442



Mettez votre disjoncteur principal sur 0

Pour éviter tout risque d'électrocution, mettez impérativement le disjoncteur principal de votre installation électrique sur 0 **avant de mettre en route votre groupe électrogène.**



Si vous ne mettez pas votre disjoncteur en position 0, vous risquez de provoquer l'électrocution des personnes se trouvant dans l'environnement du réseau comme des riverains, des équipes ou prestataires d'Enedis ou encore des services de secours.

Après l'utilisation de votre groupe électrogène

Avant de reprendre une alimentation normale sur le réseau public de distribution d'électricité, veillez à :

- éteindre votre groupe électrogène
- le dé-raccorder du réseau public d'électricité pour ensuite remettre votre disjoncteur sur 1.



Risque de dégâts sur votre groupe électrogène

Cette procédure s'applique à tout autre moyen de réalimentation autonome.